



Alpes de Haute Provence
Arrondissement de FORCALQUIER

Commune d'AUBIGNOSC
04200

Envoyé en préfecture le 15/04/2026

Reçu en préfecture le 15/04/2026

Publié le

ID : 004-210400131-20260413-2026DCM28-DE

Séance du 13 avril 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	13	14
Date de la convocation		
7 avril 2026		
Pour	Contre	Abstention
14	0	0
Résultat du vote : adoptée		

---- L'an deux mille vingt-six
le **13 avril 2026** à 18 heures
le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur René AVINENS, Maire.

Présents : AVINENS René, CHAILLAN André, ARMINGOL Elisabeth, BONIS Joël, DANEL Mauricette, LERDA Serge, CHAILLAN Martine, MORNET Alain, BUSLIG Elisabeth, VIGLIETTI Mylène, FELICETTI Régis, WALCZAK Franck, HOREL Pauline,
Absent et excusé : MACCARIO Fabrice, PICARD Estelle,
Pouvoir : MACCARIO Fabrice à CHAILLAN André

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Alain MORNET est nommé à l'unanimité secrétaire de séance.

DE 2026-28 - Approbation du devis relatif aux travaux de voirie tranche 1 et 2

Le conseil municipal,

Vu

- le Code général des collectivités territoriales,
- le budget communal,
- les délibérations approuvant le plan de financement de l'opération de réfection de voirie,
- les décisions attributives de subventions au titre de la DETR (tranche 1) et du FODAC,

Considérant que

- l'état de dégradation du réseau routier communal nécessitant des travaux de réfection afin d'assurer la sécurité des usagers et de préserver le patrimoine communal,
- ces travaux sont programmés en deux tranches fonctionnelles :
 - tranche 1 : travaux prioritaires pour un montant de 53 917,80 € HT,
 - tranche 2 : travaux complémentaires pour un montant de 35 466,30 € HT,
- la proposition de l'entreprise la Routière du Midi pour la réalisation de ces travaux,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

Article 1 : Acceptation des devis

Décide d'accepter les devis de l'entreprise La Routière du Midi pour un montant total de **89 384,10 € HT**, réparti comme suit :

- Tranche 1 : **53 917,80 € HT**,
- Tranche 2 : **35 466,30 € HT**.

Article 2 : Autorisation de signature

Autorise le Maire à signer les devis ainsi que tous les documents afférents à cette opération.

Article 3 : Inscription budgétaire et financement

Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal.

Précise que, pour la tranche 2, une demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) sera déposée.

Indique que le plan de financement correspondant sera présenté et approuvé lors d

Envoyé en préfecture le 15/04/2026

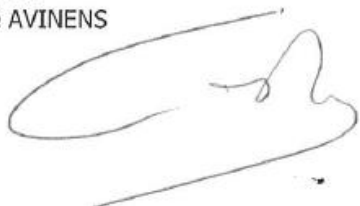
Reçu en préfecture le 15/04/2026

Publié le

ID : 004-210400131-20260413-2026DCM28-DE

Fait et délibéré à AUBIGNOSC, les jour, mois et an que dessus

Le Maire
René AVINENS



Le secrétaire de séance
Alain MORNET



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille (par voie postale au 31 Rue Jean François Leca, 13002 Marseille ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.